

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'année 2006-2007 du 12 février 2008

Présents :

Membres du C.A. :

Melle AUGÉ Claudine
Mme DULAUR Colette
Mme HAGE Danielle (mandataire Ecole du Pont Nayional - Auch)
Melle SABATHÉ Pierrette
M. AUGÉ Yves
M. CASTIN Yves (Ecole maternelle et école élémentaire Fleurance)
M. CAUHOPÉ Jean-Louis
M. DESPAUX Laurent
M. GUÉRIN Jean-Pierre

Mandataires :

Mme VIRON Marie-Pierre (École élémentaire de Berdoues)
M. CAZEAUX José, École Élémentaire Guynemer Auch,
M. SCRIVE Cyril
Mme CAPPE Andrée (Ecole maternelle Lombez)
M. LAFFARGUE (Ecole Jean Jaurès – Auch)
M. ROMERO Jean-François (Ecole élémentaire de Manas-Bastanous)
M. MERLE Olivier (Ecole de Montpezat)

Représentants d'associations amies :

Mme ADER, IEN Mirande
Mme MAUCO, représentant M. BETAILLE maire d'Auch
Mme CAPPE, SE/UNSA
Mme HAGE, Francas du Gers
M. ALAMY , Prévention MAIF
M. LANNES, MAE
M. LASSUS, Délégué MAIF
M. ROCA, IUFM antenne du Gers

Excusés :

Mme LASSUS Ghyslaine, UNICEF antenne du Gers
M. BASSETTO, ADPL
M. COURALET, USEP
M. DUBOIS, DDJS
M. LOUIT, Ligue de l'Enseignement
M. MARSOL, MGEN
M. MARTIN, Conseil Général

Membres CA :

Mme DANOS Sandrine
Mme DEDEBAN Nicole
Mme LASSUS Ghyslaine
Mme SABATHIER Geneviève
M. ZEMMOUCHE Marc

Pouvoirs :

COOPÉRATIVES - pouvoirs	Nbre vote	COOPÉRATIVES PRÉSENTES	Nbre vote
EM CAZAUX SAVÈS	36	EM LOMBEZ	51
EM CONDOM Lafontaine	68	EP AUCH Guynemer	112
EM FLEURANCE V. Hugo	69	EP AUCH Jean Jaurès	180
EM VIC FEZENSAC	102	EP AUCH Pont National	122
EP AUBIET	95	EP BERDOUES	25
EP BLAZIERT	21	EP FLEURANCE Monge	199
EP CASTELNAU D'AUZAN	65	EP FLEURANCE Pasteur	147
EP LE HOUGA	58	EP MANAS BASTANOUS	19
EP LUPIAC	34	EP MONTPEZAT	15
EP MIÉLAN	109		
EP MONFERRAN SAVÈS	83		
EP MONFORT	54		
EP MONTEGUT	22		
EP NOGARO	102		
EP PAUILHAC	24		
EP ROQUELAURE	46		
EP SAINT CRÉAC	24		
EP SAMATAN	150		
TOTAL POUVOIRS	1162	TOTAL PRÉSENTS	870

Le Président Jean-Louis CAUHOPÉ remercie tous les présents et en particulier les personnes invitées :

Rapport moral (Jean-Louis CAUHOPÉ)

Jean-Louis CAUHOPÉ présente sa dernière assemblée générale par une brève citation de Michel SERRES : « *L'histoire dite ne vaut jamais l'histoire faite, bien qu'elle rapporte plus de gloire et d'argent avec infiniment moins de fatigue* ». Il va essayer d'écrire l'histoire des six années passées comme président.

Il rappelle que l'action de l'OCCE, c'est à dire celle des administrateurs et surtout, celle des mandataires et des enseignants n'a de sens que parce qu'elle s'inscrit dans la perspective de la formation des citoyens de demain.

... L'action des enseignants peut se résumer pas les deux maîtres-mots Autonomes et Solidaires : « ...la démarche coopérative considérant les enfants, les jeunes et les adultes en formation comme des partenaires actifs, associés à toutes les décisions qui les concernent, et se référant à un certain nombre de valeurs comme l'écoute, le respect de l'autre, le partage, l'entraide, la solidarité, la responsabilité, l'autonomie, la coopération, favorise cette construction. » (Charte de l'OCCE)

Celle de l'Association départementale peut se décliner également à partir d'eux.

Autonome, l'AD l'a été lorsqu'elle a mis en place, en 2004, les contrôles des coopératives à la demande du commissaire aux comptes. Les administrateurs ont su collectivement se saisir de cette question, adapter un document de l'AD du Rhône et se former pour effectuer ces visites en aidant les mandataires dans une perspective d'amélioration de leur pratique, pas toujours simple.

L'action autour de l'estime de soi, qui s'est prolongée par l'accompagnement de l'agenda coopératif est encore un bel exemple d'action pour aider l'élève à être mieux avec lui-même et avec les autres, ...

Un autre exemple semble significatif de cette démarche, au niveau du conseil d'administration, c'est la commission des écoles fleuries qui a su trouver, autour de Jean-Pierre et Pierrette, son mode de fonctionnement et organiser cette action en réunissant les participants et en organisant un petit temps festif lors des visites.

... Comme il n'est pas possible de participer aux actions nationales, aux journées d'études fédérales en particulier, faute de remplaçants malgré le soutien apportés par les IEN, le CA a trouvé des solutions pour

se co-former et réfléchir ensemble comme l'année dernière pour préparer la journée avec les collégiens de Masseube ou pour se saisir du socle commun et de la Motion d'orientation le 5 mai dernier, à la ferme « En Coton ».

Solidaire, l'A.D. l'a été dans plusieurs de nos actions :

- Les droits des enfants, thème qui tenait à coeur les membres du CA depuis longtemps, ont motivé un large partenariat, tissé au départ avec l'UNICEF et Auch Ville amie des enfants et qui s'est poursuivi par la mise en place du Collectif Laïque des droits des enfants du Gers.
- L'accompagnement des mémoires professionnels des professeurs stagiaires de l'IUFM portant sur la coopération dans les apprentissages ou la citoyenneté. Même si cette action n'est pas spectaculaire, elle est la reconnaissance que la coopération à l'école est une réponse tout à fait pertinente pour la construction des connaissances, capacités et attitudes, pour reprendre les termes du socle commun, et permet à l'OCCE d'apparaître pour autre chose que la gestion des comptes.
- Le déménagement dans les locaux de la Réthourie partagés avec les Eclaireurs et la JPA est une autre forme de solidarité en mutualisant les moyens des différentes associations.
- La mutualisation des comptes qui après un passage difficile, mais dans lequel aucun euro des coopérateurs n'a été perdu, permet d'augmenter les ressources pour faire vivre les projets et, lors de difficultés momentanées, comble un compte de coopérative, en attente par exemple d'une subvention municipale. Ici la solidarité se traduit directement par la possibilité de mener à bien une action avec les élèves, qui ne pourrait avoir lieu autrement.

Au niveau national, la situation financière est redevenue incertaine avec l'annonce faite par le ministère de devoir rembourser les salaires des MAD. Bien évidemment, l'OCCE n'est pas seul dans ce cas et cela ne concerne pas que l'éducation nationale. Des discussions sont en cours actuellement mais l'incertitude risque de se prolonger, peut-être jusqu'à l'A.G. de Lyon ?

Jean-Louis CAUHOPE finit son rapport moral par un appel à la vigilance « ...*Pour terminer, je voudrais revenir sur une des valeurs qui fonde la République et l'école publique : la laïcité. J'ai ressenti les deniers discours du Président de la République comme particulièrement dangereux et injustes. Je n'accepte pas que l'on puisse dire « Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur... » Les réactions nombreuses à ces propos nous montrent bien que le combat pour la laïcité, valeur chaque jour plus indispensable, est loin d'être terminé et je vous engage, si vous ne l'avez déjà fait, à signer l'appel sur le site <http://www.appel-laique.org/>*

Chers amis, pour conclure, permettez-moi de citer Albert Jacquard : « Ils [les hommes] se sont donné des objectifs, ont défini des exigences qui n'ont de signification que pour eux ainsi la dignité, ou la liberté. Les événements que nous constatons autour de nous, qu'ils soient le résultat des cheminements rigoureux du déterminisme ou des loteries de l'aléatoire, qu'ils soient fatals ou imprévisibles, sont un résultat passif ; l'homme est, lui, capable, selon qu'il le décide ou l'accepte, d'être libre ou asservi. »

Rapport d'activités (Marc ZEMMOUCHE)

Le rapport d'activités se fait d'abord par des chiffres...

228 coopératives : 61 écoles maternelles, 105 élémentaires, 53 primaires, 4 collèges et 5 Instituts pour un total de 12 968 coopérateurs

- Écoles Fleuries : 6 classes (224 participants)
- Opération Sécurité car : 37 écoles (2500 élèves environ) de la partie nord du département
- Droits de l'enfant : 9 classes (217 élèves)
- Théâ : 7 classes (161 élèves)
- Projet rugby : 27 classes (621 élèves)
- Agendas coopératifs : 15 classes (211 élèves)
- 2 bulletins
- Semaine de la coopération : pas de classes participantes

- Estime de soi (2e degré) : 2 classes de 4ème
- Formation délégués élèves : 1 collègue
- Participation à la formation à l'IUFM
- 14 contrôles de Coopératives scolaires

Le moment fort de l'année passée a été la...

Journée de réflexion de l'Association Départementale OCCE à la ferme pédagogique « en Coton » du samedi 5 mai 2007.

La mise en oeuvre de la motion d'orientation 2007-2010 qui vise, dans le cadre de la convention avec le Ministère de l'Education Nationale, à améliorer le fonctionnement des coopératives scolaires afin de leur donner un véritable rôle d'éducation à la citoyenneté par le développement de la vie associative a motivé l'organisation de cette journée de travail.

- Faire des choix pour être cohérents avec la motion et améliorer le fonctionnement démocratique des coopératives scolaires.
- Faire connaître les valeurs de l'OCCE.
- Permettre l'accès à l'information destinée aux enseignants grâce aux fiches projets et aux formations initiale et continue.

L'idée de participation aux conférences pédagogiques y a été envisagée en accord avec les IEN concernés.

Les projets

Opération sécurité car :

Ce fut un succès comme chaque année de par son impact auprès des élèves et des enseignants.

C'était la partie nord du département qui était concernée. La plupart des enseignants y ont participé. Cette année, cette opération n'est pas renouvelée.

La plupart des écoles du département ont été couvertes par cette action plusieurs fois. Les membres du CA restent à la disposition des enseignants qui voudraient renouveler cette action lors de sorties particulières.

Ecoles fleuries

Des réunions se tiennent régulièrement entre les administrateurs et les collègues ; les échanges sont toujours très riches.

Ce sont les principes de démocratie, de tolérance et de coopération qui sont mis en avant.

Impact positif sur les collègues de par la clarté de la présentation du projet et de ses objectifs.

Un album, recueil du travail réalisé par les élèves de l'école de Miramont-Latour est visible ce soir.

Cette action menée en association avec les DDEN a séduit cette année encore 13 écoles dont 28 classes de maternelle et élémentaires.

Projet Rugby :

A l'occasion de la coupe du monde de rugby l'année dernière, l'OCCE, en partenariat avec l'Inspection Académique et le service de médiation Culturelle de la Conservation Départementale du Patrimoine, a proposé un projet à dominante plastique sur le thème du rugby.

27 classes étaient inscrites pour 14 écoles concernées et ont travaillé pour présenter leurs œuvres sur le site de l'Abbaye de Flaran du 20 mai au 27 juin 2007.

L'exposition s'est tenue du 20 mai au 30 juin 2007.

Cette année, c'est l'action Pont de la treille qui est reconduite et qui constitue le temps fort de l'année.

Projet Théa :

L'année passée, cette action nationale de l'OCCE a commencé pour la première fois dans notre département en association avec les rencontres « Danse, théâtre et patrimoine », l'ADPL et Culture 32., soutenues par l'ADDA 32 l'ADPL et Culture 32.

Sept classes se sont inscrites et ont travaillé à partir des écrits de l'auteur Philippe Dorin. Après des rencontres avec ce dernier, la participation à des ateliers d'écriture, ... l'action a culminé à Cahors fin mai 2007 avec deux classes qui se sont déplacées, l'IME Pagès de Beaumarchès et Ste Dode, pour monter sur une scène nationale et présenter leur travail.

Forte de cette expérience positive, cette année, l'action est reconduite avec cette fois des rencontres et un travail autour de l'auteure Catherine Zambon.

Cette action se réalise en partenariat avec l'ADPL, le théâtre de la digue et le CDDP où l'exposition concernant l'action nationale de l'an passé a été exposée pendant plusieurs semaines.

C'est une opération qui fonctionne très bien et qui intéresse fortement les enseignants par les ateliers proposés et les élèves par les échanges avec l'auteur entre autres actions.

La restitution du travail aura lieu à Cuzin le 11 avril.

La quatrième fête des droits de l'enfant:

en partenariat avec Auch ville amie des enfants et l'Unicef a été un succès et fidèle à ses ambitions. Plus de 1 000 enfants ont participé pour l'acte 2 de « *les droits de l'enfant entrent en scène* ».

Y ont été associés « Les écoles qui chantent » sous la houlette des DDEN, les foyers ruraux et les centres de loisirs.

Pour cette année, c'est l'acte 3 intitulé « *J'ai droit à mon enfance* » qui sera simultanément à la semaine nationale de la santé du 7 au 10 avril.

C'est le droit à l'expression (conformément à l'article 13 de la déclaration des droits de l'enfant) qui sera mis en exergue.

La chorale des maîtres et maîtresses, les élèves des écoles Guynemer, Jean Jaurès et de l'IME « les hirondelles » seront partie prenante ainsi que les écoles qui chantent.

Cette action culminera par la fête et le marché des frimousses (droit à la santé, à la vaccination entre autres, ...).

A cette occasion, des productions en carton seront envoyées à Paris pour participer à la chaîne nationale de solidarité au jardin du Luxembourg. Certaines resteront ici pour reproduire le même schéma mais au jardin Ortholan et au Cordeliers.

Des représentations théâtrales à Cuzin parachèveront l'événement.

La programmation sera communiquée ultérieurement.

Formation délégués élèves : à Riscle

Une formation des délégués élèves à Riscle s'est déroulée de manière très satisfaisante. La matinée s'est construite à partir des situations d'estime de soi, pour apprendre à se connaître et à connaître les autres. L'après-midi étant consacrée au « métier de délégué » : mener une réunion, un débat, faire un compte-rendu...

L'estime de soi : deux classes du collège de Masseube

Il s'agissait, à partir de situations liées à l'estime de soi de faire en sorte que les élèves de ces deux classes de 4ème, nouent de nouveaux liens entre eux par une meilleure connaissance des autres. Journée difficile, où nous n'avons pas vraiment atteint notre but.

Agendas coopératifs

211 agendas distribués dans 15 classes. A priori, les enfants et les enseignants ont trouvé que c'était un outil utile qui permet, entre autre la prise de parole et les débats dans la classe.

Pour la rentrée 2008, un agenda spécifique au cycle 2 a été édité .

Mémoires PE2 :

Travail sur la coopération et l'autonomie.

Des auditeurs peuvent assister à la soutenance du mémoire.

La présence de l'OCCE est souhaitée. Un exemplaire du mémoire sera destiné à l'AD.

Nouveau projet 2007/2008

Couleurs du cirque :

73 écoles inscrites, soient 162 classes et 3 287 élèves concernés par l'action. Une dizaine de réunions de secteur ont déjà eu lieu. Les démarches plastique et coopérative ont simultanément été mises en avant.

Le projet cirque se fait en association avec la ville d'Auch ville amie des enfants.

Les écoles et les centres de loisirs y sont associés à travers l'action Frimousse qui est une action nationale.

En partenariat avec Circuits, une quinzaine de classes viendront présenter une production circassienne, en juin (6, 9, 10) à proximité du pont.

Rapport financier (Claudine AUGÉ)

Le dossier remis aux participants comporte les différents comptes, Association et siège.

Le total des produits du siège départemental s'élève à 46 838,05 € alors que le total des charges est de 43 623,68 €. Le résultat d'exploitation du siège départemental est donc de 3 214,37 €.

Les données caractéristiques des 228 coopératives et foyers coopératifs consolidés (toutes les coopératives ont renvoyé leur CRF) sont les suivants :

- Total des ressources : 1 529 587,75 €
- Dont subventions encaissées 387 563,53 €
- Trésorerie au 31 août 2007 559 377,35 €

Le produit moyen par coopérateur peut être estimé à environ 117,95 € par an.

La mutualisation

Quelques chiffres pour essayer d'analyser la pertinence de la mutualisation :

Nombre de coopératives mutualisées : 125

Intérêts perçus : 9 925 €

Adhésions Départementales et nationales : 11 023 €

En 2004-2005 le montant de la cotisation départementale s'élevait à 8 674 €, sans apport de la mutualisation, en 2005-2006 elle s'élevait à 8 716 € pour 3 130 € d'apport par la mutualisation et en 2006-2007 à 7 651 € pour 9 925 € par la mutualisation.

Les 125 coopératives mutualisées génèrent 9 925 € d'intérêts. On peut estimer que les 113 non mutualisées généreraient 7 700 € supplémentaires.

On s'aperçoit que le montant de la cotisation des coopératives peut être largement couvert par la mutualisation.

Vote

Après lecture du :

- Rapport général du commissaire aux comptes
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

les rapports statutaires sont adoptés à l'unanimité

L'excédent du siège départemental, soit 3 214,37 € a été affecté au fonds associatif (compte 102) dans son intégralité.

Les excédents de chaque coopérative ou foyer coopératif consolidé, soit 31 375,33 € ont été affectés dans le compte report à nouveau (compte 110) de chaque coopérative ou foyer coopératif.

Budget prévisionnel

Le budget provisionnel pour l'exercice 2007/2008 est en équilibre pour un total de charges de 44 700 €. Malgré l'incertitude sur le montant de la cotisation nationale et au vu des différentes augmentations des années précédentes et du résultat financier de l'année précédente, nous proposons de ne pas augmenter la cotisation des coopérateurs. Elle reste fixée à 1,40 €

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Renouvellement du C.A.

Tiers renouvelable :

Jean-Louis CAUHOPE

Laurent DESPAUX

Ghyslaine LASSUS

Jean MAJOREL

Sandrine DANOS

Sont démissionnaires :

Nicole DEDEBAN

José MARGALEF

Les cinq administrateurs sortants se représentent. Deux mandataires posent leur candidature : Marie

Pierre VIRON et Cyril SCRIVE

Les sept personnes ci-dessus ont été élues à l'unanimité.

Le moment convivial qui a suivi a permis de renforcer les liens entre les membres du CA, les mandataires et nos partenaires présents.